

CEDEAO



Département de l'Agriculture,  
l'Environnement et des Ressources en Eau  
Politique Agricole Régionale (ECOWAP)

REPUBLIQUE DE BURKINA FASO



Unité - Progrès - Justice

UNION AFRICAINE



NEPAD  
Programme Détaillé de  
Développement de l'Agriculture  
Africaine (PDDAA)

# BURKINA FASO

## Croissance agricole, réduction de la pauvreté et sécurité alimentaire: Performance récente et perspectives

**L**e but du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) est d'ajouter de la valeur aux efforts des organisations régionales ainsi que de leurs États membres au plan individuel, afin de s'assurer que les objectifs de croissance et de réduction

de la pauvreté sont atteints. Dans la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les Chefs d'État ont adopté en 2005 la politique agricole commune (ECOWAP) à travers son Programme Régional d'Investissement Agricole (PRIA) et ses composantes au niveau national, à savoir les Programmes Nationaux d'Investissement Agricole (PNIA). Une des principales activités du processus ECOWAP/PDDAA est d'appuyer les pays dans la conduite d'un diagnostic complet des efforts de développement agricole et d'évaluer les tendances et les perspectives de croissance de même que leur impact sur la réduction de la pauvreté et de la faim. La présente brochure résume les résultats liés à cette dernière préoccupation au Burkina Faso. L'analyse se base sur:

- La revue des performances récentes du secteur agricole, ainsi que leurs implications en termes de crois-

sance et de réduction de pauvreté futures, au cas où elles devaient se maintenir dans le long terme;

- L'évaluation chiffrée de l'impact des stratégies nationales de développement agricole, en particulier les résultats à atteindre en termes de changement de croissance et de réduction de la pauvreté;
- L'évaluation des possibilités et des conditions de réalisation des objectifs du PDDAA, dont la réalisation d'un taux de croissance agricole de 6%; L'évaluation des préalables en termes de croissance agricole pour la réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le Développement, qui consiste à réduire de moitié le taux national de pauvreté d'ici à 2015 (OMD1) ;
- L'analyse comparative des niveaux de croissance, de réduction de la pauvreté, avec ceux des dépenses publiques requises pour chaque scénario examiné.

La discussion des résultats est présentée autour des deux questions stratégiques qui sont :

- 1) Le Burkina serait-il en route pour atteindre les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté du PDDAA dans un scénario tendanciel qui prolongerait les performances actuelles dans l'avenir ?
- 2) Dans quelle mesure les stratégies futures du gouvernement, notamment la SDR offrent-elles une meilleure garantie pour une réalisation de ces mêmes objectifs à l'horizon 2015?

La réponse à ces questions est détaillée dans les paragraphes ci-dessous.

## LE BURKINA FASO EST-IL EN VOIE DE REALISER LES OBJECTIFS DU PDDAA DE CROISSANCE ET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE?

### Performances récentes et tendances actuelles par rapport aux objectifs du PDDAA

Au Burkina Faso, la croissance moyenne entre 1997 et 2006 s'est située à 5,0% pour l'agriculture et 5,9% pour l'ensemble de l'économie, soit une croissance par habitant au dessous de 3,6%. Durant cette période, la croissance du secteur agricole a été plutôt volatile, enregistrant une hausse de 11,7% en 2005 contre 0,8% en 2006.

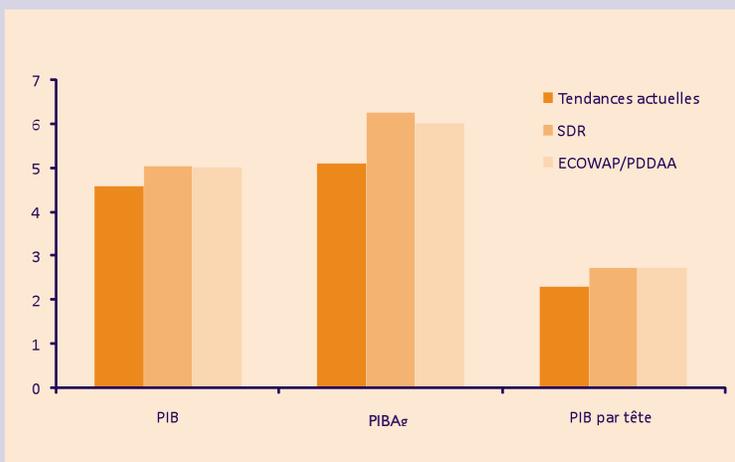
Si les tendances actuelles devaient se maintenir dans l'avenir, les dynamiques de croissance dans le secteur agricole d'ici à 2015 devraient se résumer comme suit:

1. Une stabilisation de la croissance annuelle de la productivité pour le secteur agricole par rapport à la période 1990 à 2006. Cette croissance se situerait à 1,5% pour les cultures vivrières, 1,1% pour les cultures de rente, 2,7% pour l'élevage, 1,0% pour les forêts et la pêche. En outre, la productivité dans le secteur non-agricole serait de 0,15%.
2. L'accroissement des superficies emblavées de 2,3% par an ;
3. Un taux d'expansion du stock de main d'œuvre du secteur agricole de 1,8%, du secteur public et privé formel et informel de 3,5%.

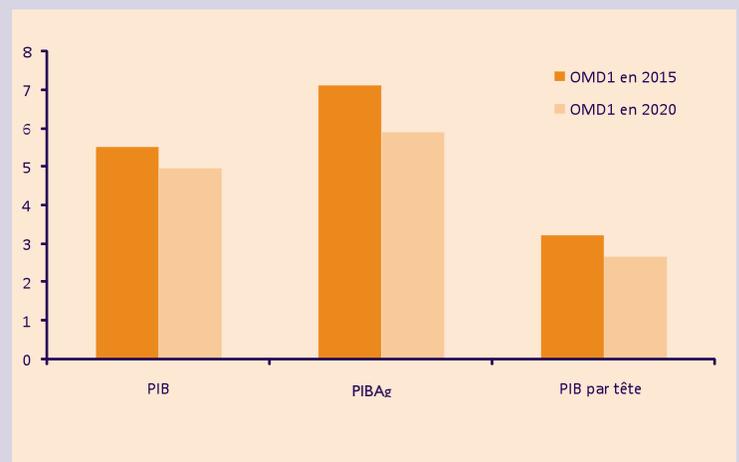
Sous le scénario tendanciel tel que défini en haut, le taux de croissance future se chiffrent à 4,6% par an pour l'ensemble de l'économie et à 5,1% par an pour le secteur agricole, soit une croissance du revenu par habitant de 2,3% (voir le Graphique 1a). Même si ces taux de croissance sont positifs, ils sont bien inférieurs au taux de 6% pour le secteur agricole tel que préconisé dans l'ECO-WAP/PDDAA. Le taux de croissance agricole sous le scénario tendanciel est donc insuffisant pour permettre une réduction considérable du taux de pauvreté d'ici 2015.

Selon les projections présentées dans le Graphique 2a, la continuation des tendances actuelles du secteur agricole jusqu'en 2015 ne permettrait pas de réduire le taux de pauvreté en milieu rural et sur l'ensemble du pays de plus de 35%, donc loin de l'objectif OMDI d'une réduction de 50%. Etant donné que le niveau de population aura augmenté durant la même période, le nombre absolu de

Graphique 1a : Taux de croissance annuel 2004–2015 selon les différents scénarios (%)



Graphique 1b : Taux de croissance annuel 2004–2015 selon les différents scénarios (%)



pauvres devrait augmenter de 0,76 million pour tout le pays, si les mêmes tendances se prolongeaient jusqu'en 2015 (voir le Graphique 3a). Par ailleurs, et comme le démontre le Graphique 2a, même un taux de croissance de 6% du secteur agricole ne suffirait pas entièrement pour la réalisation de l'objectif OMD1 en 2015, à savoir la réduction du taux de pauvreté de 50%.

## LES STRATEGIES DU GOUVERNEMENT PERMETTRONT-ELLES D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE CROISSANCE ET DE REDUCTION DE LA PAUVRETE D'ECOWAP/PDDAA?

### Vue d'ensemble des objectifs stratégiques du gouvernement dans le secteur agricole

Les objectifs du gouvernement Burkinabé dans le secteur agricole sont exposés dans deux documents stratégiques : la Stratégie de Développement Rural (SDR) et le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA). La SDR a comme objectif principal d'assurer une croissance soutenue du secteur rural en vue de contribuer à la lutte contre la pauvreté, au renforcement de la sécurité alimentaire, et à la promotion d'un développement durable. Dans cette optique, le gouvernement du Burkina Faso souhaite assurer une croissance soutenue du secteur agricole sur la période de 2005 à 2015, soit sur dix ans. En termes concrets, il s'agit d'augmenter la production de coton de 10% par an et celle des tubercules de 15% à partir de 2005, contre une augmentation de la production des

cultures vivrières de 5% par an pour la même période.

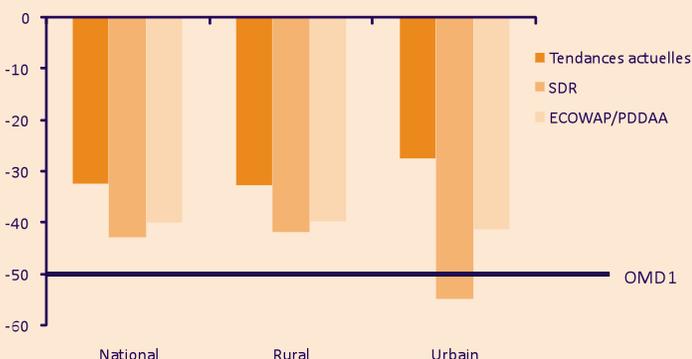
### Perspectives de croissance économique et de réduction de la pauvreté avec les stratégies gouvernementales

Les résultats qui sont présentés dans le Graphique 1a indiquent que la mise en œuvre effective de la SDR permettrait au Burkina Faso d'atteindre un taux de croissance de 6,3% pour le secteur agricole et un taux de croissance de 5,0% du PIB. Ces résultats suggèrent que la SDR permettrait d'atteindre les objectifs de 6% de croissance agricole du PDDAA. Par ailleurs, le PIB par tête augmenterait de 2,7% et contribuerait à la diminution du nombre des pauvres de 0.18 million (Graphique 3a). Ce qui représenterait une réduction de 43%, nettement plus élevée que les taux de réduction de pauvreté associés avec le scénario tendanciel, mais n'atteindrait pas les 50% préconisés pour l'objectif OMD1 (voir le Graphique 2a). Les conditions permettant de réaliser ce dernier objectif sont discutées dans la section suivante.

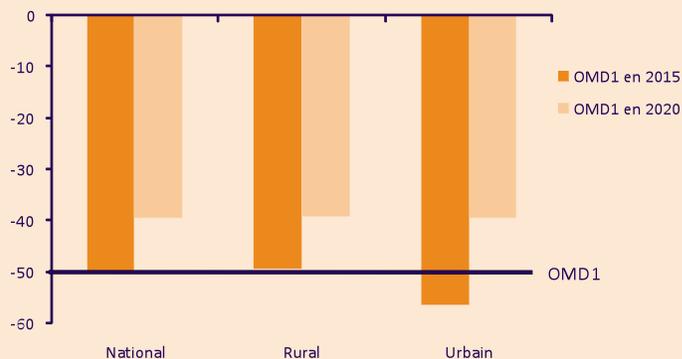
### Taux de croissance requise pour atteindre l'objectif d'OMD1 au Burkina en 2015 ou en 2020

Le taux de croissance agricole moyen nécessaire pour réduire de moitié le taux de pauvreté d'ici à l'an 2015, tel qu'indiqué dans le Graphique 1b, se situerait à 7,1%. Ce taux correspondrait à un taux de croissance du PIB par habitant de 3,2%. Une telle croissance permettrait d'atteindre l'OMD1 aux niveaux national et rural, et même de réduire la pauvreté de plus de 50% en milieu urbain en 2015. Ainsi, le nombre absolu de pauvres diminuerait de plus de 0,8 million d'habitants au niveau national et

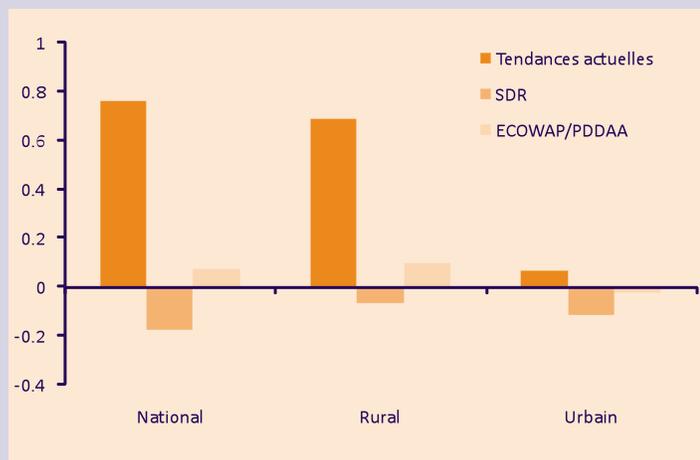
Graphique 2a : Réduction du taux de la pauvreté entre 1990 et 2015 selon les différents scénarios (%)



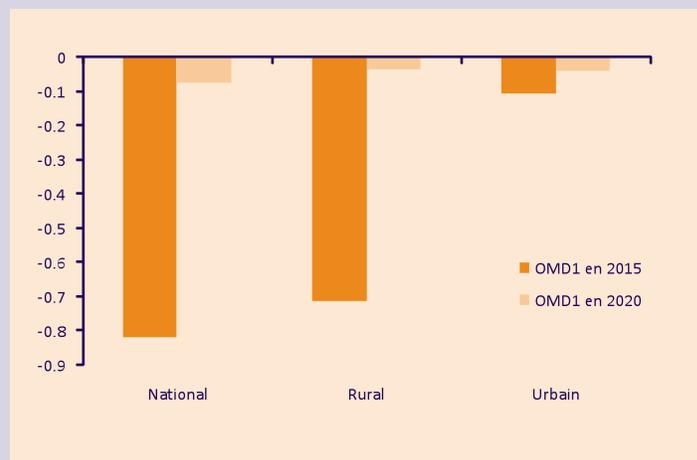
Graphique 2a : Réduction du taux de la pauvreté entre 1990 et 2015 selon les différents scénarios (%)



Graphique 3a: Evolution du nombre absolu de pauvres entre 2004-2015 selon les différents scénarios (Mill.)



Graphique 3b: Evolution du nombre absolu de pauvres 2004-2015 selon les différents scénarios (Mill.)



de 0,7 million au niveau rural, par rapport aux niveaux de 2004, en dépit du fort taux de croissance de la population de 3,1% par an pendant la même période. Néanmoins, il pourrait être difficile de maintenir un taux de croissance de plus de 7% pendant toute une décennie. Cependant, le Burkina pourrait toujours réaliser l'objectif du millénaire OMDI à l'horizon 2020 avec un taux de croissance un peu moins élevé. Les résultats présentés dans le Graphique 1b montrent que pour réduire de moitié le taux de pauvreté d'ici à l'an 2020, il suffirait d'un taux de croissance agricole de 5,9%, soit un taux de croissance du PIB par habitant de 2,7%. Sous ce scénario, le nombre absolu de pauvres aurait diminué de 73 mille au niveau national et à 35 mille au niveau rural en 2020. La réduction du nombre absolu de pauvres est beaucoup moins importante que sous le scénario qui chercherait à réaliser l'objectif OMDI en 2015, et qui nécessiterait un taux de croissance considérablement plus élevé. Néanmoins, le nombre de pauvres aurait diminué par rapport à 2004, malgré la plus forte croissance qu'aurait connue la population totale en 2020.

En conclusion, on voit que les résultats présentés ici

indiquent que: (i) la continuation des tendances actuelles de croissance ne permettrait pas au Burkina Faso d'atteindre l'objectif de croissance du PDDAA, ni même une réduction significative du taux de pauvreté d'ici à 2015; (ii) Les nouvelles stratégies gouvernementales, dont la SDR et le PDDAA, quand à elles, permettraient de réaliser l'objectif de croissance agricole de 6% mais sans atteindre l'OMDI à savoir réduite la pauvreté de moitié d'ici 2015. (iii) pour atteindre ce dernier objectif en 2015 ou en 2020, il faudrait une croissance du secteur agricole de 7,1 et de 5,9% respectivement.

L'analyse montre que tous les sous secteurs ne contribuent pas au même degré à la croissance agricole et à la réduction de la pauvreté. Il est donc important d'examiner les conséquences de stratégies alternatives de croissance du secteur agricole et leurs implications dans le choix des filières à promouvoir, autrement dit dans l'identification des sources de croissance favorisant la réduction de la pauvreté. Cette analyse est le sujet de la Brochure 3: *Options stratégiques et sources de croissance agricole, de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire.*